

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FANTASTIQUE HYDRAULIQUE »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
GONZAGUEVILLE PRES DU COLLEGE ATLANTIQUE, Lot
375, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FANTASTIQUE HYDRAULIQUE »

Objet :

- La Mécanique Générale,
- L'Hydraulique Industriel,
- La Construction Métallique,
- Diverses Prestations. Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET
GONZAGUEVILLE PRES DU COLLEGE ATLANTIQUE, Lot 375,
Ilot 30

Dirigeant(s) M CAMARA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00048 du 04/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00543/GTCA/RC/2023 du 04/01/2023

